



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°20

REUNION du 28 mars 2022

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU, Pascal BRUYAT,

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours. Sans raison valable de la part du club, les modifications de calendrier ne sont pas autorisées (pas de convenance personnelle). En effet, le calendrier étant établi pour la saison avec des journées de rattrapage, il devient difficile de définir d'autres dates sachant qu'il peut y avoir des reports pour cause d'intempéries.

Les deux dernières journées de championnat ne peuvent être modifiées ; une tolérance est accordée pour la D5 CHALLENGE où il n'y pas d'enjeu de montée ni de descente.

RAPPEL AUX CLUBS

La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

Nous vous rappelons qu'aucune partie finale n'aura lieu en fin de saison. Suite à la pandémie le comité directeur avait déjà acté qu'il n'y aurait pas de partie finale cette saison.

Pour les catégories de D1, D2, D3, D4 nous rappelons que les deux dernières journées doivent se jouer le même jour : aucun match ne pourra être avancé le samedi.

Pour la D5 accession seule la dernière journée devra se jouer le dimanche et ne pourra être avancée.

REFERENT D1 ET D2

Responsable :

Éric THIVOLLE

REFERENT D3

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

REFERENT D4 et D5

Responsable : **Bernard DELORME**

Pour la phase 2 de D5 : Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

Poule d'accession => 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrième. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

Catégorie D5 accession : Les premiers de chaque poule accède à la D4 + les trois meilleurs seconds. Le calcul se fera sur la base de la poule complète (coefficient).

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Après plusieurs mois de compétitions, la commission remarque, que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au match.

Nous rappelons aux Clubs, de bien transmettre les informations relatives aux mots de passe de la FMI aux différents utilisateurs, ceci, afin d'éviter des blocages d'envoi. Veillez à bien charger vos tablettes.

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Le tirage a été effectué le 24 mars, il est consultable sur le site.

Nous remercions le magasin BADO SPORT 2000 pour leur accueil.

Rappel : Pour les matchs de Coupe René Giraud et Xavier Bouvier, en cas d'égalité dans le temps réglementaire, il sera procédé à une prolongation de 2x15 minutes puis des tirs au but si le score n'évolue pas durant les prolongations.

INFOS IMPORTANTES AUX CLUBS CONCERNANT LES COUPES : Les journées de coupe ayant été décalées suite à des reports de Matches, celles-ci doivent impérativement se jouer aux dates fixées sous peine de Match perdu. Aucun report ne sera toléré, en cas d'arrêt Municipal, le Club devra trouver un terrain de repli ou inverser la rencontre.

Les ¼ de finales auront lieu le Week-End des 16 et 17 avril 2022, les ½ finales auront lieu les 07 et 08 Mai, et la finale se fera le 04 ou 05 Juin.

RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

Les Clubs désirants engager une nouvelle équipe dans la catégorie Vétérans pour la deuxième phase, sont priés de se faire connaître en envoyant un mail à la commission.

Vous pouvez aussi contacter Mr MONTALBANO au 06.25.45.06.02 ou par mail :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Le tirage du premier tour de la coupe est disponible. Il a été effectué par monsieur Bernard DELORME. Il est consultable sur le site du District.

L'équipe de Chatuzange le Goubet 4 a déclaré forfait général. Les clubs de la poule sont priés d'en prendre note.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

RAPPEL :

Les reports de Matches pour un problème d'effectif, de joueurs grippés, gastro etc..... ne sont pas acceptés, sauf, pour les cas de COVID ou soucis grave.

Si vous rencontrez un problème avec la tablette FMI, vous devez impérativement rédiger une feuille de match papier (téléchargeable sur le site du District), puis la poster ou la déposer au District dans les 48h (passé ce délai le Club fera l'objet d'une amende forfaitaire).

Tirage du « challenge foot diversifié »

FC PORTOIS / AS PTT le 07/04/2022

O.CENTRE ARDECHE / AME SPORTS le 08/04/2022

US MONTELIER / ST ROMAIN LAS DU PIC le 06/04/2022

FC EYRIEUX EMBROYE / FC LARNAGE le 07/04/2022

Le tirage a été effectué par Elise et Clémence GLANDU.

Il n'y a pas de prolongation en challenge. Tirs au but direct.

Rappel

Le club FC EYRIEUX EMBROYE est prié de rapporter le « challenge foot diversifié » au district.

CHAMPIONNAT

Rappel pour les détenteurs de double licence : les joueurs ayant une double de licence (Séniors libres et loisirs ou entreprise) peuvent jouer deux jours consécutifs s'ils ne jouent pas dans la même compétition.

COUPE PAUL GATEAUD :

Le tirage de la Coupe Paul GATEAUD a été effectué au siège du District par Pascal BRUYAT.

Les Clubs peuvent en prendre connaissance sur le site du District.

